



Association Loi 1901 déclarée d'intérêt général

Maures Développement Durable

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 14 décembre 2019
Complexe sportif les Blaquières
GRIMAUD

I. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET BILAN FINANCIER / 2018

A. Rapport d'activités / 2018

- Depuis la reprise de nos activités, fin 2017, nous avons multiplié les démarches pour instruire le dossier de candidature au label « UNESCO – Géoparc des Maures »
- Dans ce but, l'année 2018 aura été particulièrement bien remplie et productive.
 - 19 Janvier : Conférence de Jean-Michel Couve à l'association « Les amis d'Aristide Fabre » (Archéologie) Sainte-Maxime.
 - 25 Janvier : Conférence de Jean Michel Couve au Rotary-club du Golfe de Saint-Tropez à la Croix-Valmer.
 - 8 Mars : Edition du flyer de promotion du projet : « Pour un UNESCO-GEOPARC des Maures »
 - 10 au 11 Mars : Participation de MDD au « Week-end du chêne – liège » à la Valette. Exposition du stand – Projection du film « Pour que vivent les Maures » - Conférence de Jean-Michel Couve.

- 19 Avril : Remise par les étudiants de Licence Pro/Tourisme de l'Université de Toulon, de leurs mémoires de fin d'année universitaire 2017/2018. Présence à l'UTLN.
- 28Avril : Assemblée générale au Cannet des Maures
Table ronde scientifique : "Pour la création d'un UNESCO-GEOPARC des Maures.
Une approche scientifique des richesses naturelles de notre territoire".
- 15 Juin : 4^{ième} forum de MDD à Grimaud :
 - 1^{ère} session : Le Rocher de Roquebrune-sur-Argens.
 Les amis de la Presqu'île de Giens
 Le monde des entreprises.
 Cap sur un « Géotourisme » à l'année.
 - 2^{ième} session : Table ronde scientifique
 Intervenants : les premiers membres du futur Conseil d'Orientation scientifique et Culturel (le COSC).
- 13 Juillet : Conférence Jean-Michel Couve à l'initiative de Jean-Louis Banès à Hyères.
- 21 Juillet : Visite commentée par Michel CORSINI de la Carrière de Reverdi au Plan de la Tour.
 Déjeuner champêtre à l'initiative de Jean Jacques AYOT.
- 20 Septembre : Réunion de travail sur la refonte du site www.maures-developpement.fr en présence d'Edouard Thommeret avec Jean-Michel Couve, Bernard Mignuci, Carole Blion, Nadia Amri à Marseille.
- 21 Septembre : Rentrée universitaire à l'UTLN.
 Rencontre avec les professeurs O. Saïssi (Licence Pro/Tourisme) et Xavier Leroux (Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche/Lettres) et les étudiants.
- 22 Septembre : Participation de MDD aux journées "Habiter la campagne" à Pignans.

Exposition du stand MDD – Projection du film “Pour que vivent les Maures”
Conférence de Jean-Michel Couve

- 25 Octobre : Dépôt du dossier de demande de subvention au Conseil régional Sud-PACA
- 26 Octobre : Visite de l'UNESCO-GEOPARC des Monts de l'Ardèche à Vals-les Bains puis Jaujac, siège du Parc national régional de l'Ardèche.
- 6 Novembre : Visite du Musée de la géologie et de la minéralogie des Maures à Collobrières.
- 20 Novembre : Edition de la plaquette “Pour un label UNESCO-GEOPARC des Maures”
- 01 Décembre : Cosignature de la convention (2019-2020) MDD/CNRS-UNS (laboratoire GéoAzur)
- 15 Décembre : Assemblée générale au Cannet des Maures
Table ronde scientifique : “Partenariats et collaborations de MDD avec les mondes de l'éducation, des Sciences et de la Culture”.
Intervenants : les membres du futur Conseil d'orientation scientifique et culturel.
- 17 Décembre : Cosignature de la convention triennale MDD/UTLN (Université de Toulon / La Garde)

B. Rapport financier / 2018

Les comptes de l'année 2018 ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable de l'association, et sont annexés au présent rapport. Une attestation de présentation des comptes annuels est également jointe aux documents obligatoires.

Le total du bilan ressort à 18.061€, et l'année 2018 se solde par un résultat déficitaire de 3.855€.

I Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat de l'association présente les caractéristiques suivantes :

- ★ total des produits de l'exercice **3.860€**
- ★ total des charges de l'exercice **7.715€**

a) Produits

➤ **Cotisations :**

- ❖ Conformément à l'assemblée générale du 16 décembre 2017, les cotisations versées en fin d'année 2017 ont été reportées sur l'année 2018. Ainsi en plus des 1.090€ de cotisations reportées sur cette année, les cotisations versées au titre de l'année 2018 ont été de 1.470€ pour le collège des citoyens, ce qui correspond à 67 cotisations versées au titre d'un membre ou d'un couple. A ce titre nous rappelons que le montant des cotisations a été fixé à 20€ pour une personne et 30€ pour un couple pour l'année 2018.
- ❖ Par ailleurs l'association « Musée géologique et minéralogique et Géologique des Maures » a versé au titre de 2018 une cotisation de 50€

➤ **Produits divers :**

Il s'agit des dons versés en plus de la cotisation par 7 membres adhérents, pour un montant de 1.250€.

b) Charges

Le total des charges pour l'année 2018 s'est établi à 7.715€ contre 7.198€ en 2017.

Cette somme représente essentiellement des frais fixes de structure, ainsi que les frais annexes afférents à nos diverses manifestations.

Le détail est ici :

- Petite fourniture : achats de matériels pour nos manifestation (tréteau, tente...) / 366€
- Fournitures administratives : carnets de reçu et bulletins d'adhésions (utilisés pour 2018) 271€
- Frais relatifs au forum du juin : prestations « captation du forum » location du matériel de tournage, prise en charge de frais de repas et d'accueil pour 1.994.50€
- Maquettes dépliants flyers pour 915€
- locations diverses, assurances, site internet, réception et services bancaires : 2.606€
- Frais d'acte divers : journal d'annonce légale 31€
- Remboursement indemnités km des étudiants : 32
- Honoraires du Cabinet d'expertise comptable (société AUDICOMPTA) : 1.500€ (TTC).

Ces dépenses pour l'année 2018 l'ont été grâce au report disponible des années précédentes soit 17.030€.

Ainsi exposé, il ressort du compte de résultat de l'association pour l'année 2018, une perte de 3.855€

II Analyse du bilan : actif passif

a) Actif

- Quelques D.V.D. « Pour que vivent les Maures », réalisé en collaboration avec la société Gallimard, au cours de l'année 2010, étaient en stock et évalués à 54€ sont indiqués dans l'actif circulant
- Le poste "disponibilités" rappelle le solde du compte bancaire (Caisse d'Epargne) au 31 décembre pour un montant de 16.041€ et 2€1 en espèces.
- Enfin les charges constatées d'avance pour 1.945€ concernent l'assurance RC souscrite auprès d'AVIVA pour la période du 01 janvier 2019 au 16 avril 2019 (35€) ainsi que le « stock » détenu au 31 décembre 2018 des bulletins d'adhésion, carnets de reçu et dépliants acquis auprès de Sériconcept et non encore utilisés en fin d'année.

b) Passif

Le résultat déficitaire de l'année précédente d'un montant de 6.238€ a été affecté au compte "report à nouveau" tel que voté par l'assemblée générale du 15 décembre 2018 statuant sur les comptes de 2017.
Les dettes financières concernent une cotisation réglée à tort par un membre associé.
Les dettes des fournisseurs feront l'objet de règlements ultérieurs.
Les produits constatés d'avance concernent les cotisations réglées en fin d'année 2018 pour l'année 2019 pour un montant total de 300€

c) Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé de voter sur l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice – 3.855€

En totalité en compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 13.175€

II. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET SITUATION FINANCIERE 2019

A. Rapport d'activités

- Une année de moindre activité du fait de problèmes de santé du Président.
- Toutefois, on peut retenir certaines avancées importantes pour notre dossier.
- A noter essentiellement :

- ❖ La visite des deux UNESCO-GEOPARCS au Nord Vietnam
 - ❖ Les travaux du COSC qui nous amèneront à élargir le périmètre du projet au massif de l'Estérel
 - ❖ L'obtention d'une subvention de 20.000€ de la Région Sud/PACA
 - ❖ La remise du rapport CNRS/UNS, conformément à la Convention de décembre 2018
- 11 Janvier : Première réunion du COSC au collège Pierre de Coubertin au Luc en Provence :
 Selon les experts : « le territoire des Maures constitue un héritage géologique d'intérêt international »
 : « Le Massif des Maures est une « STAR » dans le ballet des plaques tectoniques ».
 - 17 Janvier au 02 Février : Voyage au Nord-Vietnam (frontière de la Chine)
 A la découverte des UNESCO-GEOPARCS de Dong Van Karst et Cao Bang.
 Une telle visite d'UNESCO-GEOPARCS existants est fortement recommandée aux candidats au label par l'UNESCO.
 Le programme de cette visite a été proposé par Mr Guy Martini, actuel Président du « Conseil mondial des UNESCO-GEOPARCS » et en mission à Hanoï auprès du Gouvernement vietnamien.
 Participaient à ce voyage :
 Jean-Michel Couve – Gassin
 Yvette Establet – Le Luc en Provence
 Marie Franqueza- Dallari – Cogolin
 Régine Gal – Ramatuelle
 Andrée Gras – Vidauban
 Marie-christine et christian Hamel – Carqueiranne
 Christiane Hotz – Gassin
 Marie-Paule Pelepol – Saint-Tropez
 Annick Pellerin – Le Thoronet

Vous trouverez un compte rendu ainsi que des photos de ce séjour dans notre site www.maures-developpement.fr.

- 11 Mars : Rencontre avec le Maire de Roquebrune sur Argens, Jean Paul Ollivier, en Mairie, à l'initiative de Katia Lagarde.
Présentation de notre projet et de leurs programmes de développement durable de la commune :
 - Dossier de candidature à un classement du Rocher au patrimoine mondial de l'UNESCO
 - Dossier de candidature au classement « Grand Site » en relation avec la CAVEM (communauté d'agglomération Var-Est-Méditerranée)
- 31 Mars : A l'UTLN, remise par les étudiants de licence Pro/Tourisme de leur mémoire 2018/2019
- 01 Avril : Visite à Brignoles, de l'usine « Bois Energie » « Sylviana ». Rencontre et échanges avec le Président Savanier
- 06 et 07 Avril : Participation de MDD au « Week-end du chêne liège » à La Valette.
Exposition du stand.
Projection du film « Pour que vivent les Maures ».
- 18 Juin : Présence de Bernard Mignucci, Marie-Christine Hamel, Chantal Passeron à une réunion organisée par S3M sur la Charte forestière au Plan de la Tour.
- 09 Septembre : Réunion de travail MDD/Association des amis de la Presqu'île de Giens (AAPG) au siège à Hyères en présence de Frédéric Joulian qui propose d'accompagner Bernard Mignucci pour guider les étudiants de licence PRO/Tourisme.
- 12 Septembre : Présence de JM Couve et B. Mignucci en Préfecture du Var, à l'invitation du Préfet.
Présentation du « Contrat de transition écologique des Maures » en partenariat Etat/S3M/ les communautés de communes : Cœur du Var – Golfe de Saint-Tropez – Méditerranée Porte des Maures.
- 18 Septembre : A l'UTLN rencontre Jean Michel Couve et Bernard Mignucci avec le Professeur O. Saïssi et les étudiants au sujet de leurs mémoires 2019/2020

- 01 octobre : A l'UTLN rencontre JM Couve et B. Mignucci avec les étudiants qui ont fait le choix de notre projet de labellisation UNESCO pour leur mémoire de fin d'année universitaire.
- 16 octobre : Courrier de Renaud Muselier, Président du Conseil Régional Sud/PACA nous accordant la subvention sollicitée de 20.000€.
- 29 octobre : réunion de travail avec Pierre Laville au siège de l'AAPG à Hyères : définition d'un nouveau périmètre d'études englobant l'Estérel, sur avis de COSC.
L'après-midi visite du musée de Cap Garonne au Pradet (P. Laville- JP. Caron JM Couve).
- 21 octobre : Présence de JM Couve et B. Mignucci au « Congrès international d'Histoire et d'Archéologie » à Roquebrune sur Argens, à l'invitation du maire Jean-Paul Ollivier.
- 02 Novembre : Réunion de travail à Aix en Provence sur la refonte et l'administration du site « www.maures-developpement.fr » en présence d'Edouard Thommeret, Jean-Michel Couve, Carole Blion, Nadia Amri, Chantal Passeron
- 16 Novembre : Réunion du Groupe Action : préparation de l'assemblée générale du 14 décembre au Cannet des Maures.
- 05 Décembre : Présentation par JM Couve et B. Mignucci du dossier à Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël en sa Mairie.

Sans compter les très nombreuses réunions de travail du Groupe/Action, composé d'une vingtaine de membres qui se sont rendus très disponibles tout au long de l'année, et que je tiens à remercier chaleureusement. Ils nous ont permis de franchir des étapes essentielles de l'instruction de notre dossier qui se trouve, de ce fait, bien positionné, en perspective du programme à prévoir pour 2020.

B Situation financière

Montant à disposition le 01.01.2019 (Report des années antérieures)	13.175 €
Cotisations et dons encaissées en 2019	1.390 €
<u>TOTAL recettes</u>	<u>14.565€</u>

Dépenses effectuées à ce jour :

Convention CNRS/OB/MDD	4.800€
Fournitures de petits matériels :	0 €
Fournitures administratives - PTT :	25€
Cadeaux « Vietnam »	568€
Frais réception - Locations (salles de réunion) :	628€
Assurance	122€
Site	150€
Frais banque	85€

TOTAL dépenses **6.378€**

A disposition à ce jour **8.187€**

Engagements au 31/12/2019 :

- Convention CNRS-UNS/MDD : 2019/2020 :

Le premier versement de 4.800€TTC, prévu dans le cadre de la convention ayant été honoré, le montant du 2 versement de 7.200€TTC fera l'objet de concertations en 2020 entre les parties.

- Honoraires : 1.500€

- Site : 2.700€

A percevoir :

Subvention : 20.000€



Maures Développement Durable
Association Loi 1901 déclarée d'intérêt général

III. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2020

A) Perspectives d'activités

- Nous pouvons considérer qu'à ce jour, nous clôturons l'année 2019

- Durant cette année, nous aurons franchi d'importantes étapes dans la conduite de notre projet de candidature à l'UNESCO.
- La réunion qui va suivre ce matin va en constituer une qui sera déterminante
- En effet, nos experts scientifiques vont nous présenter les conclusions du premier rapport du CNRS sur les atouts géologiques de notre territoire, au regard des critères de l'UNESCO et nous parler d'

« Un nouveau périmètre pour cette nouvelle « STAR » de l'histoire de notre planète »

- Leur exposé va conditionner notre plan de charge pour l'année prochaine mais, d'ores et déjà, nous savons qu'elle sera l'année des inventaires territoriaux :
 - Inventaire des sites remarquables : géologiques et minéralogiques, paléontologiques et archéologiques.
 - Inventaire de nos atouts touristiques et culturels et de nos patrimoines naturels, matériels et immatériels.
- Ces relevés devraient nous permettre de boucler à la fin de 2020, le dossier de présentation à l'UNESCO, en précisant quel sera le projet de développement durable de notre Géoparc.
- Il nous faudra aussi, et ce sera là un point particulièrement important de notre démarche pour répondre aux prescriptions du cahier des charges des «UNESCO-GEOPARCS », trouver la structure porteuse susceptible de déposer le dossier puis, le label obtenu, d'animer le Géoparc en question.
- Prochainement nous publierons notre nouveau site :
www.maures-developpement.fr
- Dans les mois à venir, nous visiterons les deux UNESCO-GEOPARCS existants dans la Région SUD/PACA : ceux du Lubéron et de Haute-Provence.

Au total, un programme encore bien chargé que nous développerons en collaboration étroite avec les membres du « Conseil d'orientation scientifique et culturel » et en partenariat avec les mondes économique, associatif et de l'Education nationale.

Voici ces experts scientifiques auxquels nous devons une part essentielle de notre dossier :

B) Orientations budgétaires

a) Les recettes :

La réalisation de ce programme d'actions par notre association va dépendre des moyens financiers et humains que nous serons en mesure de lui procurer :

- A l'heure actuelle, nous disposons d'environ 8.000€ en trésorerie.
- Nous avons eu la grande chance d'obtenir du Conseil régional SUD/PACA, la subvention de 20.000€ que nous avons sollicitée.
Je vous propose d'adresser en commun de vifs remerciements au Président Renaud MUSELIER ainsi qu'à François DE CANSON, maire de la Londe-les-Maures, Conseiller régional et Président du Comité régional du Tourisme qui a soutenu notre dossier auprès de l'assemblée régionale.
- Nous avons, aussi, posé une candidature à notre participation au « Contrat de transition écologique » (CTE). Il s'agit d'un appel à projets de l'Etat destiné à des territoires qui œuvrent à un développement durable.
Dans le Var, celui des Maures a été le seul ayant obtenu ce CTE. Ce dispositif a été présenté le 12/09 par le Préfet du Var qui, en partenariat avec le « Syndicat mixte du massif des Maures » (S3M) ont lancé des appels à des organismes publics, privés et associatifs départementaux pour participer au moyen de projets à même de correspondre à l'objet de ces contrats.
Nous avons déposé notre dossier de candidature au label « UNESCO-GEOPARC des Maures », en espérant que l'Etat (DDTM), le S3M et les Communautés de communes (Cœur du Var, Méditerranée-Porte-des-Maures et Golfe de Saint Tropez) le retiennent. Notre demande a porté sur un montant prévisionnel de 12.000€ pour l'année 2020.

- Enfin, je pense que nous pouvons tabler sur un minimum de 4.000€ de cotisations et participations citoyennes et professionnelles (artisans-commerçants...)

Ainsi, au total, en recettes nous disposerions à priori de 44.000€, sans compter les possibles contributions des grandes entreprises et des domaines viticoles.

Nous n'avons pas pu les rencontrer en 2019, du fait de problèmes personnels.

Nous les contacterons en 2020 sur la base de la plaquette « Pour un label « UNESCO-GEOPARC des Maures » qui leur est destinée.

A noter que nous devons revoir à la baisse les montants de ces contributions tels que nous en avons décidé pour 2019.

En effet, il semble bien que, par les temps qui courent, les entreprises sont de moins en moins enclines à des dépenses, hors de leurs besoins premiers.

Quant aux associations qui voudraient nous rejoindre, je pense qu'il sera souhaitable de les exonérer de toute participation financière.

Ainsi, je vous propose de débattre puis de délibérer sur le tableau suivant :

➤ <u>Adhésions citoyennes:</u> même montants	=	20 € pour une personne 30 € pour un couple
➤ <u>Adhésions Associations de loi 1901:</u>	=	gratuite
➤ <u>Adhésions commerçants, artisans</u>	=	150 €
➤ <u>Partenariats institutionnels :</u>	=	200 €
➤ <u>Entreprises – Domaines</u>		
Contribution solidaire	=	1.000 €
Contribution partenaire	=	2.000 €

b) Les Dépenses prévisionnelles

- La convention signée fin 2018 avec le CNRS et l'Université de Nice/Sophia-Antipolis prévoyait un premier versement de 4.800€ TTC que nous avons honoré, en contrepartie d'un cahier des charges, dont le rapport qui va vous être présenté constitue la première étape. Il avait été prévu un deuxième versement de 7.200€ TTC. Celui-ci fera l'objet pour 2020 d'échanges avec les intervenants du laboratoire GEO-AZUR et du CNRS.
- Une autre charge s'avèrerait essentielle, voire indispensable :
Le recrutement d'un (e) chargé (e) de mission à temps partiel pour un montant annuel de 24.000€
 - Sur la base d'1/3 temps à 1.000€ net/mois (\pm 2.000€ brut/mois) qui faciliterait l'organisation des réunions de travail et publiques, l'animation du site, le montage des dossiers de demandes de subventions (Etat, Europe), les contacts avec les populations et les institutions politiques et économiques.
- Il faudra prévoir aussi les frais fixes de l'association
 - Les charges de réunions publiques et déplacements
 - Les charges de communication
 - Les charges de promotion et impression
 - Les charges de rémunérations d'intermédiaires

Le tout ne pouvant dépasser, en l'état des recettes actuellement prévues, 20.000€ pour l'année.

Mais ces prévisions sont essentiellement conditionnées à l'obtention d'une participation de 12.000€ du CTE.

Si nous ne les obtenons pas, nous ne pourrions recruter de collaborateurs à moins que nos appels de fonds aux entreprises soient assez fructueux pour nous permettre de compenser ce manque.